

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

EasyETF DJ BRIC 50 EUR a pour objectif de répliquer au plus près la performance de l'indice Dow Jones BRIC 50 TR, à la hausse comme à la baisse, offrant ainsi l'accès aux marchés actions des pays BRIC - Brésil, Russie, Inde, Chine. Cet ETF, géré de façon dite "synthétique", a une durée d'investissement recommandée de 5 ans.

DESCRIPTION DE L'INDICE

L'indice Dow Jones BRIC 50 TR est composé d'actions de grandes entreprises cotées sur les marchés d'actions des pays BRIC : Brésil (15 valeurs), Russie (5 valeurs), Inde (15 valeurs) et Chine (15 valeurs). Les valeurs sont sélectionnées selon leur capitalisation boursière. L'indice est calculé dividendes réinvestis par Dow Jones depuis le 31 décembre 2002. Les indices créés par Dow Jones sont une des références en terme d'investissement sur les différents marchés actions internationaux.

RISQUES ASSOCIES

Le porteur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants :

- à 100 % des risques de marché liés aux évolutions de l'indice de référence : une évolution à la baisse de l'indice de référence provoque une baisse de la valeur liquidative du FCP ;
- au risque pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales ;
- au risque de change, compte tenu de la composition de l'indice de référence (devises multiples) ;
- au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit.

CARACTERISTIQUES DE L'ETF

Forme juridique	FCP
Domiciliation	Luxembourg
Date de première cotation	
Devise de référence	EUR
Investissement minimum	1 part
Parité de l'ETF	1/10
Frais de gestion réels	0,65%
NAV (EUR)	38,08
Politique de revenus	Capitalisation
Eligible PEA	Oui

CODES DE L'ETF

Code ISIN	LU0339362732	
	Bloomberg	Reuters
iNAV	INEBR Index	.INEBR
Cotation		
Euronext	EBR FP Equity	EBR.PA

PERFORMANCES AU 30/09/2009

Performances cumulées %

	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Indice	69,08	15,69	22,58	173,47

Tracking error cumulée : 0,02%
Volatilité 3 ans (indice) : 5,03%



Performances annuelles %

	2008	2007	2006	2005	2004
Indice	-55,99	39,89	47,28	80,75	6,86

Tracking error annualisée : N/A

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps.

La performance affichée de l'indice est convertie en euro au fixing WM du jour, disponible sur <http://www.wmcompany.com>

NOTE RELATIVE A LA PERFORMANCE DE L'INDICE

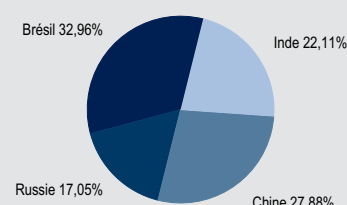
Les données antérieures au lancement de l'indice Dow Jones BRIC 50 (en juin 2006) résultent de simulations historiques du 31 décembre 2002 au 30 juin 2006, calculées en USD et hors dividendes.

DONNÉES DE L'INDICE AU 30/09/2009

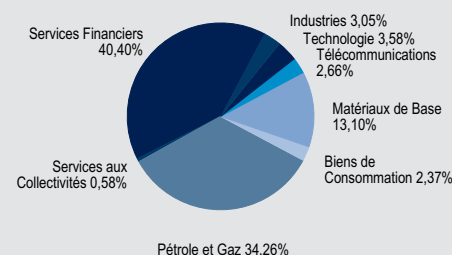
Code Bloomberg	BRIC50T Index
Code Reuters	.BRIC50T
Nombre de composants	50
Devise	EUR

RÉPARTITION DE L'INDICE AU 30/09/2009

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION SECTORIELLE



PRINCIPALES VALEURS

GAZPROM (USD)	7,74%
PETROBRAS PETROLEO BRASIL. PREF	6,71%
RELIANCE INDUSTRIES	5,78%
IND. AND COMMERCIAL BANK OF CHINA	5,73%
ITAU UNIBANCO PN	4,63%
CIA VALE DO RIO DOCE PREF. A	4,61%
CHINA CONSTRUCTION BANK	4,49%
SURGUTNEFTEGAZ COMN(USD)	3,37%
CHINA LIFE INSURANCE CO	3,37%
BANCO BRADESCO PREF.	3,33%

Source : Dow Jones

Pays de commercialisation	Luxembourg, France, Allemagne
Gestionnaire financier	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG BNP Paribas Asset Management
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES (Luxembourg) BNP Paribas Securities Services Luxembourg
Horizon de placement recommandé (prospectus)	5 ans 5 ans
Frais de gestion réels	0,65 %
Droits d'entrée et de sortie	Néant
Frais de transaction	Oui (Frais de courtage de votre intermédiaire financier)
Teneurs de marché	UNICREDIT MARKETS & INVESTMENT BANKING, BNP PARIBAS ARBITRAGE BNP Paribas Arbitrage SNC
Participants autorisés	MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL LIMITED, FLOW TRADERS BV, NEWEDGE GROUP, NOMURA INTERNATIONAL PLC

Fruit du partenariat entre BNP Paribas et AXA Investment Managers, EasyETF est né d'une ambition partagée de créer un acteur de poids sur le marché des ETF. Cette association de deux acteurs de référence assure à EasyETF l'accès à une plateforme robuste intégrant les divers acteurs indispensables au développement et à la négociation de trackers : société de gestion, administrateur, dépositaire, teneurs de marché. Précurseur sur de nombreux marchés et classes d'actifs (1er tracker au monde sur un indice de futures sur matières premières, 1er tracker au monde sur un indice global conforme aux règles de la Sharia, 1er tracker au monde sur l'Egypte, etc...), EasyETF est pleinement reconnu en Europe à la fois pour la qualité de sa gestion et pour sa capacité à innover, proposant régulièrement de nouveaux thèmes et classes d'actifs.

Cliantèle institutionnelle :

- Gestion d'actifs : 01 58 97 28 17

- Exécution : France & Benelux : 01 57 43 86 05, Banque Privée : 01 40 14 30 63

Pour les particuliers : 0 800 235 000 (n° vert)

Dow Jones et Dow Jones BRIC 50 sont des marques de service de Dow Jones & Company, Inc. En dehors du contrat d'exploitation de licence de l'indice Dow Jones BRIC 50 et de ses marques de service concernant EasyETF DJ BRIC 50, rien ne lie Dow Jones au Détenteur de la licence.

Ce document n'est pas contractuel, il est produit à titre d'information. Ce document est fourni sans que nous ayons une connaissance précise de votre profil de risque, qui sera établi à l'occasion d'un test d'adéquation avant tout engagement contractuel avec vous. Avant toute décision d'investissement, vous devez lire attentivement le prospectus simplifié, document réglementaire agréé par l'AMF et disponible sur simple demande auprès de BNP Paribas Asset Management, 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, Harewood Asset Management, 20 bd des Italiens, 75009 Paris et AXA Investment Managers, Coeur Défense Tour B - La Défense 4100, esplanade du Gal de Gaulle 92932 Paris la Défense Cedex ou sur le site www.easyetf.com.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations provenant de sources externes ne sont pas garanties bien qu'elles aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, BNP Paribas et/ou AXA Investment Managers ne pourront être tenus responsables des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ce produit. Ce produit ne comporte pas de garantie en capital. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la valeur de rachat des ETF (trackers) peut être inférieure à tout moment au montant initialement investi. A tout moment, le prix de ces produits pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché. Ce produit réplique l'évolution d'un indice dont les composants sont cotés dans des devises autres que l'euro, l'investissement sera aussi sensible aux évolutions du taux de change entre la (les) devise(s) de cotation des composants du sous-jacent et l'euro. Les chiffres relatifs aux performances passées ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les gains ou pertes éventuels peuvent se voir réduits ou augmentés en fonction des taux de change, et ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportées par l'investisseur (ex : impôts, taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).